

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Examens de fin d'année : ça démarre aujourd'hui par le CEP

**SUIVANT** les orientations du calendrier scolaire 2022-2023, les examens de fin d'année s'ouvrent ce jour par les épreuves du Certificat d'études primaires (CEP). 48 507 candidats répartis dans 303 centres de composition devront y prendre part. Avec une année particulière, marquée par les échéances électorales, cette session se déroulera en un seul jour comme l'an dernier et les premiers résultats seront annoncés d'ici le 26 mai prochain.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

C'EST ce mardi 16 mai 2023, dans les 303 centres d'examens répartis sur l'ensemble du territoire national, que les 48 507 candidats inscrits pour les épreuves du Certificat d'études primaires (CEP) vont valider ou pas leur accession au cycle secondaire. Ils sont 23 863 garçons et 24 644 filles au départ. Au terme d'une année scolaire au format raccourci, pour rester dans les délais, les candidats auront une journée entière pour peaufiner et donner le meilleur d'eux-mêmes. Aujourd'hui, les candidats seront en début de journée, devant les épreuves de mathématiques, suivies de l'étude de texte puis finiront par les questions de cours.

Pour régler les difficultés de déplacement des élèves dans les différents centres de composition, 7 nouveaux centres ont été créés cette année.

"L'ouverture des nouveaux centres obéit à une volonté du président de la République qui souhaite étendre progressivement cette mesure à d'autres localités, afin d'éviter aux candidats les tracas liés aux déplacements vers le chef-lieu de province", souligne la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq. Malgré l'absence des contraintes



Photo: DR

**Ils sont quelque 48 500 candidats à travers le pays à plancher ce mardi sur les épreuves du CEP.**

sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des centres de composition reste de rigueur. "La sécurisation des salles de composition est assurée par les Forces de police nationale (FPN). À l'intérieur du pays, c'est également la Police et la Gendarmerie, suivant la zone de composition, qui s'en occupent", précise le directeur général des examens et concours (DGEC), Robert

Nzoghe Ekang. Comme les précédentes sessions d'examen du CEP, les candidats vivant avec un handicap seront présents dans les centres. Cette année, 68 candidats handicapés ont été répertoriés et composeront dans 12 centres répartis dans les circonscriptions. La fraude est une donnée contre laquelle le ministère de l'Éducation nationale compte se montrer inflexible. En effet, à l'heure où

s'ouvre la série d'examens de fin d'année, candidats, examinateurs ou responsables de centre, tous ont reçu la même consigne. "Depuis quelques années, le phénomène de la fuite des sujets ou du "carreau" a été considérablement jugulé. Sans entrer dans les détails, dans les stratégies y relatives, nous avons amélioré l'ensemble des processus en partant de l'élaboration au déroulement des épreuves, en passant par la

validation et la sécurisation des épreuves. De même, l'ensemble des intervenants sont avant, et pendant chaque session sensibilisés sur leur responsabilité éthique et pénale, conformément aux dispositions en vigueur", indique le directeur général des examens et concours.

Avant d'ajouter que "ces efforts sont également exigés aux administrations des établissements, aux enseignants, aux élèves ainsi que leurs parents qui, progressivement, ont compris que la réussite à un examen est d'abord le fruit du travail et non des pratiques peu orthodoxes qui ne confèrent pas à l'impétrant à un examen la fierté d'être diplômé. Ceci dit, nous continuons à améliorer nos stratégies, afin de parvenir à la fraude zéro". Pour le reste des examens, les candidats du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) feront leur entrée en lice le 23 mai prochain, et le 10 juin, ce sera autour du baccalauréat d'enseignement général.

### Contrepoint

## Orientation en 6e, l'autre enjeu du CEP

H.N.M  
Libreville/Gabon

LES meilleurs élèves parmi les 48 507 candidats à l'examen du Certificat d'études primaires (CEP) pour la session 2023 seront, le 24 juin prochain, fixés sur les différents établissements vers lesquels ils seront orientés par la commis-

sion. Si celle-ci se réunit dès le 5 juin, elle aura près d'un mois pour vider les dossiers qui seront sur sa table. La réussite au CEP ne sera pas donc le seul enjeu de cet examen. "Comme d'habitude, une commission va siéger pour orienter les enfants en 6e selon les dispositions en vigueur", rappelle le directeur général des examens et

concours (DGEC). En effet, pour espérer apprendre l'année 2023-2024 dans l'établissement sollicité, les candidats devront, en plus d'une moyenne supérieure ou égale à 5/10 pour valider le CEP, obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 pour valider leur orientation en 6e. S'inscrivant dans le processus de réduction des effectifs plétho-

riques, l'orientation 2023 aura la particularité, pour les apprenants, de connaître de nouvelles salles de classe. En clair, la volonté des autorités compétentes est de permettre aux élèves d'apprendre dans un cadre de travail agréable, pour aider ces derniers à offrir le meilleur d'eux-mêmes.